



HAL
open science

La qualification, phénomène protéiforme - à propos de quelques manifestations syntaxiques de la qualification, en anglais et en français

Jean-Marie Merle

► To cite this version:

Jean-Marie Merle. La qualification, phénomène protéiforme - à propos de quelques manifestations syntaxiques de la qualification, en anglais et en français. Travaux du CLAIX / Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, 2012, 22, p. 151-184. hal-00671423

HAL Id: hal-00671423

<https://hal.science/hal-00671423v1>

Submitted on 17 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La qualification, phénomène protéiforme – à propos de quelques manifestations syntaxiques de la qualification, en anglais et en français

Jean-Marie Merle*

Université de Nice Sophia-Antipolis

p. 151

Je définirai la qualification comme la mise en relation d'une qualité – d'une propriété – et d'un support, l'élément qualifié.

La présentation proposée ici portera uniquement sur certaines manifestations syntaxiques de la qualification. À l'intérieur de la structure fonctionnelle, j'envisagerai (§ 1) différentes fonctions mobilisées par la qualification, et les différents constituants susceptibles de remplir ces fonctions, en prenant le parti de ne pas réduire la fonction de qualification aux seuls adjectifs qualificatifs. Successivement, j'aborderai (§ 2) la fonction d'attribut, que je définirai comme prédicative, puis (§ 3) les constituants concernés par la qualification ; j'adopterai sur ce point la taxinomie des constituants établie par Eriksson 1993, qui oppose syntagmes, nexus¹ et propositions ; le § 4 sera consacré aux épithètes, caractérisation intégrée à un syntagme nominal ; le § 5 aux appositions, co-prédicats à support nominal et le § 6 aux circonstants, qui seront envisagés à titre d'hypothèse comme co-prédicats à support relationnel, ou co-prédicats spécialisés dans la qualification des relations.

* CNRS, BCL (UMR 7320), jmmerle1@aliceadsl.fr. J'exprime ici ma reconnaissance envers Claire Blanche-Benveniste, qui a su montrer l'intérêt de la taxinomie d'Eriksson. Je remercie Pierre Busuttil, Catherine Chauvin, Henri-José Deulofeu, Françoise Douay, Marie Loiseau, Gérard Mélis, Christian Touratier et Charles Zarembo de leurs remarques et critiques.

¹ O. Eriksson 1993, C. Blanche-Benveniste 2009, C. Muller 2000 et 2009. *Nexus* = relation prédicative sans verbe à mode fini (= *small clause*).

1. Remarques liminaires

1.1. Propriété / événement

Le terme de qualification peut désigner, d'une part, l'une des opérations constitutives de l'énoncé – la mise en relation de notions – et notamment l'une des étapes nécessaires à la représentation d'un événement². Les exemples-types (1) correspondent à des prédications³ de propriété :

1. He writes / He wrote // He is a writer / He was a writer

p. 152

La représentation d'un événement (au sens étroit du terme), quant à elle, implique la construction d'une occurrence, autrement dit elle implique que des opérations de repérage situationnel, mais également de quantification (de détermination nominale ou verbale), que l'on ne fera qu'effleurer ici, se surajoutent à la qualification⁴.

2. Naipaul wrote the *Enigma of Arrival* in 1987.

La référentialité de ces deux types d'énoncés (1 et 2) diffère en ceci que la complétude est atteinte dès le premier instant dans la première série (exemples 1 ou 3) – un écrivain a la propriété d'être écrivain à chaque instant de son activité ou de sa carrière d'écrivain –, alors qu'elle est atteinte uniquement au dernier instant dans le second cas (exemples 2 ci-dessus, ou 4, ci-dessous). L'opposition entre

² Pour cette raison, entre autres, il est pertinent de maintenir une distinction entre les notions d'événement et de procès. Le prédicat renvoie à un procès ; l'énoncé peut renvoyer à un événement ou à un état de fait. La notion de procès s'applique au signifié du prédicat. Une typologie sommaire des procès peut faire la distinction entre états (*be* + attribut), changements d'états (*escape*), activités (*run*) et procès transitifs (*make* + C), ces subdivisions pouvant ensuite s'affiner. Chacun de ces types de procès peut être mobilisé, sous certaines conditions de détermination, et donc de repérage, pour structurer un énoncé renvoyant à un événement. Le paradigme des événements est un paradigme sémantico-référentiel auquel sont associées certaines caractéristiques syntaxiques (références au paradigme des événements : *what happened?* / *Something happened* / *nothing happened*, etc...références anaphoriques ou déictiques : *our conversation*, *the third race*, *the lecture*, etc.) ; le paradigme des procès reçoit d'autres caractéristiques et d'autres représentations, au nombre desquelles les proformes prédicatives – déictiques ou anaphoriques *do this* / *do that* / *do so* / *do it* ; paradigmatiques : *do something* / *do nothing* / *do what*, etc.

³ **Terminologie.** J'utilise les notions de *sujet* et de *prédicat* pour désigner des fonctions syntaxiques ; celles de *nom* et de *verbe* pour désigner des catégories ; et le terme de *prédication* pour désigner la relation prédicative fondamentale, qui reçoit une intonation et une modalité énonciative pour devenir un énoncé. La relation sémantique établie par *be* / *être*, ou sans *be* / *être* dans le cas de l'apposition et de l'attribut de l'objet (co-prédicats), est appelée *syndèse* (cf. Damourette & Pichon, volume 1, qui définissent la *syndèse* comme un « rapport d'identité entre deux termes »), du grec *desis*, action de lier et *syn* avec, ensemble – qu'on ait affaire à une attribution de propriété (*ascriptive be*) ou à une identification (*specifying be*).

⁴ Les frontières entre ces trois termes ne sont pas faciles à tracer, mais délimiter une occurrence d'événement revient à la définir (à dire ce qu'elle est) et à la déterminer (à dire quelle elle est).

fonctionnement intransitif (*He writes / He wrote*) et fonctionnement transitif (*He wrote The Enigma of Arrival*) a sa pertinence : *The Enigma of Arrival* est l'*effectum* par lequel la prédication de propriété et / ou d'activité du sujet (*he writes / he wrote*) peut accéder au statut d'événement. La détermination peut être également apportée par une qualification circonstancielle, et le statut d'un énoncé pourra s'en trouver modifié : *He wrote The Enigma of Arrival*, selon le contexte, pourra s'interpréter comme une prédication de propriété (= *He is / was the author of The Enigma of Arrival* <= *Who is / was he?*), ou comme prédication d'événement (*He wrote The Enigma of Arrival in 1987* <= *What did he do / write? / When did he write The Enigma of Arrival?*).

3. He was a writer **for** a few years. (**pendant** quelques années)

4. He wrote his novel **in** six months. (**en** 6 mois)

p. 153

Les exemples 3 et 4 comportent une quantification apportant un cadre référentiel (*for a few years / in 1987*) respectivement à un état de fait (*He was a writer*) ou à un événement (*He wrote the Enigma of Arrival*). En l'absence de télicité notionnelle⁵ (exemple 3), le procès n'a pas de borne susceptible de coïncider avec la borne finale d'un segment temporel, ce qui n'empêche pas qu'il puisse y avoir quantification, mais cette quantification s'exprime *au regard de* telle durée (*for N units of time* ; cf. *for a few years*) : la qualification, comme sa mesure, reçoit une quantification, mais sans bornage. Dans l'exemple 4, en revanche, il est possible d'énoncer que tel procès aboutit à tel résultat (atteint son *telos*) à l'intérieur de telle enveloppe temporelle (*in N units of time* ; cf. *in six months*) : *in* exprime la coïncidence entre les bornes du procès et celles du segment temporel qui en donne la mesure.

1.2. Épithète, attribut, apposition, circonstant

Le terme de qualification pourra s'appliquer d'autre part à la mise en relation d'une qualité et d'un support dans des énoncés ou des segments dont la fonction discursive première est de qualifier, comme dans les exemples 1 et 3 ou dans l'exemple-type 5 :

5. She was wonderful. / Elle était merveilleuse.

Ici, on a encore affaire à des prédications de propriété : *wonderful* (ex. 5) est un prédicat adjectival s'appliquant au sujet *she*. En anglais le seul accord susceptible

⁵ La télicité peut être « notionnelle », « lexicale » (incluse dans le programme sémantique d'un lexème, ex. *mourir*), mais elle demande à être construite en discours : *mourir* est difficilement concevable sans un actant / participant, même si cet actant reste implicite (*Partir, c'est mourir un peu*). La télicité peut se construire de différentes façons : 1/ télicité participiale (*le lac (a / est) gelé = affecté par le gel*) ; 2/ télicité argumentale (*il détruira sa cabane*) ; 3/ télicité circonstancielle (*il court jusqu'à 3h*) ; 4) télicité inchoative des structures "résultatatives" (*il a roulé sous le train*) : la borne apportée au procès – télicité – correspond à l'amorce d'un état de fait nouveau – inchoation). (cf. Merle 2008 : 56)

de se matérialiser est un accord entre le verbe-copule et le sujet. En français, la relation d'incidence⁶ du prédicat adjectival (*merveilleux*) à son support (*elle*) régit également l'accord en genre et en nombre (*merveilleuse*).
p. 154

La qualification peut être également intégrée à un syntagme :

6. She was a wonderful woman. / He was such a stupid man.

7. 'Sit down, Claudia. It's a poor murderess who can't bear to hear her crimes recited.'

'Poisoning a slave is not **murder!**' (S. Saylor, *Catilina's Riddle*, 444)

Wonderful, dans l'exemple 6, est une épithète, intégrée dans un syntagme nominal attribut et qui, à l'intérieur de ce syntagme, caractérise une occurrence de *woman*, tandis que *a wonderful woman* qualifie *She*. Ce qui syntaxiquement oppose la fonction d'épithète et celle d'attribut, c'est que la caractérisation fournie par l'épithète est intégrée dans un syntagme nominal, alors que celle fournie par l'attribut est prédiquée à l'intérieur d'une relation susceptible de recevoir une modalité énonciative (*Be careful / You are never too careful / Were you careful enough? / etc.*). La relation d'incidence entre l'élément qualifiant et l'élément qualifié s'opère différemment dans les deux cas. La caractérisation épithétique, logée à l'intérieur d'un syntagme nominal, tend à être acquise, puisqu'elle est solidaire de son support, et que théoriquement ce n'est pas elle qui motive l'énoncé. Dans les faits, ce n'est pas toujours le cas, comme le montrent les exemples 6, qui contiennent l'un et l'autre une épithète appréciative (dont le support nominal renvoie à une occurrence, entre quelconque et non-quelconque, ap-

⁶ Le terme d'incidence désigne la mise en relation d'un apport et d'un support. Ainsi, dans *The poor man stood in the corner*, à l'intérieur du syntagme *the poor man*, le déterminant *the* et le syntagme adjectival *poor* sont l'un et l'autre incidents au noyau nominal *man* ; le prédicat *stood in the corner* est quant à lui incident au syntagme nominal sujet *the poor man*. Je conserve sur ce dernier point l'approche guillaumienne (cf. Guillaume 1964 ou Joly & O'Kelly 1990), qui ne calque pas la relation d'incidence prédicative sur le schéma actanciel du verbe, ce qui permet de rendre compte et de l'antériorité référentielle (prototypique) du support nominal (du sujet), et de la dissymétrie des mises en relation en général et de celle de la relation prédicative en particulier, et du fait qu'une relation prédicative ne comporte pas nécessairement de verbe. Le fait de reconnaître l'assemblage de base constitué par la relation prédicative, et ses constantes – distinctes de celles de la structure thématique –, ne revient pas à nier les caractéristiques du verbe. La fonction verbale est nodale, modale et prédicative ; nodale : le premier élément verbal est l'élément relateur *r* dans la relation de base *arb*, autrement dit l'élément qui noue la relation prédicative ; modale : le verbe est porteur de modalité et contribue à déterminer le statut modal de l'énoncé ; prédicative : le verbe permet de mettre en place l'assignation des rôles sémantiques et permet aussi d'assigner une propriété à son support. La fonction prédicative est prototypiquement centrée sur le verbe, mais tout prédicat n'est pas verbal. La relation d'incidence est donc un phénomène syntaxique, qui contribue à la construction du sens et de la référence : sans mises en relation, ni sens ni référence ne peuvent se structurer ; les relations d'incidence sont donc des relations structurantes, à l'interface entre syntaxe et référence, et à l'interface entre syntaxe et interprétation de la syntaxe. Sur les deux façons d'appréhender l'incidence constitutive de la prédication, cf. Merle 2009a : 5-12.

partenant à un sous-paradigme d'animés humains⁷). Dans l'exemple 7, la notion nominale *murder* constitue tout le syntagme attribut⁸.

Le terme de qualification employé dans un sens large peut s'appliquer aussi bien à la mise en relation une fois opérée (1), la caractérisation, qu'à l'opération de mise en relation (2).

(1) Dans le premier cas, sur support nominal, on a affaire aux qualifications intégrées au SNom (cf. J. Gardes Tamine 2004), ou épithétiques (cf. *a wonderful woman*), qui ont pour fonction de caractériser le noyau nominal (cf. Ch. Touratier). Par delà la fonction restrictive (*a book about determination*) ou déterminative (*the shop round the corner*) de l'épithète, sa fonction peut être également descriptive (*swift-footed Achilles*) ou appréciative (*a wonderful woman*).

p. 155

(2) Dans le deuxième cas, la qualification est soit (2a) prédiquée, soit (2b) co-prédiquée.

(2a) La qualification prédiquée donnera lieu à plusieurs cas de figure selon que (2a1) le prédicat trouve un support implicite (*Wonderful! / Magnifique !*), situationnel ou contextuel, ou (2a2) explicite, et selon le statut (2a2a) verbal (Picasso—*peindre*) ou (2a2b) non-verbal (Picasso—*peintre*) du prédicat ; dans ce dernier cas de figure (2a2b), le caractère non-verbal du prédicat-attribut suscite la copule (*Picasso was an artist*).

(2b) L'apposition, phénomène co-prédicatif sur support nominal⁹, s'opère soit (2b1) par insertion (cf. J. Gardes Tamine) (*Frowning, I looked at my watch*, A. Garland), soit (2b2) par intégration¹⁰ (*He found her wonderful*) : à la diffé-

⁷ Le support de l'épithète peut lui aussi participer de la qualification. Ainsi *What a stupid man* pourra se traduire : *Quel stupide individu* (ou *Quel idiot*).

⁸ Une désignation nominale peut revêtir une charge appréciative implicite, et devenir ainsi un mode de qualification, variable selon le locuteur. *Madame / Monsieur*, chez certains locuteurs, par exemple, sont des marques de respect ; chez d'autres, des marques de stigmatisation ou d'exclusion.

⁹ M. Wilmet (1997a : 516) définit l'apposition de la façon suivante : « Greffée sans copule sur un terme quelconque de la prédication première, la prédication seconde confère à son thème la fonction d'apposé, à son rhème la fonction d'apposition ». Étant donné les origines de la notion d'apposition (un avatar du couple *sujet / prédicat* : le couple *appositum / suppositum*, qui a donné *apport / support*), et la relation métonymique qui lie la fonction appositive (l'apposition) et l'élément apposé (*appositum*), je ne nommerai pas « appposé » le support (qui n'est pas *appositum* mais *suppositum*) de l'apposition, mais tout simplement *support*.

¹⁰ Le co-prédicat *wonderful* est traditionnellement nommé *attribut de l'objet*. L'intégration se fait dans le prédicat et non dans le syntagme nominal. Le prédicat n'est pas épuisé au stade verbal : il se dédouble, en prédicat et co-prédicat, d'où le besoin de deux supports (en l'occurrence le sujet *he* et le support *her*), et l'indexation de la seconde partie du prédicat sur la première. Le nexus n'est pas une phrase parasite ni une proposition atrophiée, mais une relation co-prédicative dont la morphologie annonce la dépendance, ici dépendance par rapport au substrat d'une relation prédicative. Ces propriétés sont nettement distinctes de celles des propositions : cf. par exemple les nexus résultatifs à l'intérieur des structures résultatives (*They drank **him** under the table*).

rence de la prédication de propriété, verbale ou attributive, elle implique toujours une indexation sur une situation d'énoncé : <*I-frown*> est indexé sur *I looked at my watch* ; <*her-beautiful*> est indexé sur le jugement de *He* sur *her* dans *He found her beautiful*.

En évoquant les paradigmes correspondant aux qualifications épithétiques, aux qualifications prédiquées et aux qualifications apposées (ou co-prédiquées), j'ai pris le parti de ne pas considérer que la qualification et la caractérisation soient le fait des seuls adjectifs qualificatifs, qui entrent systématiquement en concurrence avec d'autres formes de qualification (syntagmes prépositionnels, syntagmes nominaux, syntagmes participiaux, syntagmes adverbiaux, relatives, complétives – cf. J. Deulofeu dans le présent volume)¹¹. L'adjectif n'en est pas moins le prototype de la qualification du nominal, tout comme l'adverbe est le prototype de la qualification du non-nominal. La qualification n'est effectivement pas uniquement incidente à un support nominal. D'autres supports sont également concernés : je développerai au § 6 l'hypothèse que les circonstants sont une qualification co-prédicative (*He did the job carefully / with care = He did the job + he did it with care*) dont le support est une relation d'incidence (*carefully / with care* ne qualifient pas *he* ni *the job* mais la relation *he did the job*), tandis que les adverbes pourront remplir en anglais comme en français la fonction co-prédicative des circonstants (*he did the job carefully*), mais également la fonction co-prédicative des appositions¹² (*She kicked the dog away*) et la fonction prédicative des attributs locatifs (*When was the meeting?*).

p. 156

2. À propos de la fonction d'attribut

Je réserverai le terme d'attribut aux constituants qui entrent canoniquement en relation avec leur sujet par l'intermédiaire d'une copule.

8. She looks **so young** / Elle a l'air si jeune (SAdj)

9. She was **a wonderful woman** / C'était une femme merveilleuse (SNom)

10a. **When** was the meeting ? (SAdv)

10b. The meeting was **at five** / La réunion était à cinq heures (SPrép)

11. To define is **to limit** / Définir, c'est délimiter (SInf)

¹¹ Ce qui implique une distinction entre syntagme et proposition, d'une part : un syntagme participial, par exemple, n'est pas envisagé ici comme une proposition (ex. *Frowning, I looked at my watch*, A. Garland) ; d'autre part, une distinction intra-paradigmatique entre constituants : un syntagme adjectival, un syntagme prépositionnel, un syntagme participial, etc., ne sont pas envisagés ici comme des propositions relatives réduites, de même que les propositions relatives ne sont pas envisagées comme des syntagmes augmentés.

¹² Une définition large des appositions (co-prédicats) inclut les attributs de l'objet (co-prédicats) : cf. § 2 et Wilmet, 1997b.

12. Driving is **being a potential murderer** / conduire, c'est être un meurtrier en puissance (SGér)
 13. The problem was **that they couldn't park the car** / Le problème, c'est qu'ils n'ont pas pu garer la voiture (PComplétive)
 14. That's **why I'm here** / C'est pour cette raison que je suis ici (PPercontative ou « interrogative indirecte¹³ »)

L'anglais montre bien que c'est l'attribut qui suscite la copule. Si l'on considère le verbe *grow*, on observe trois fonctionnements syntaxiques différents (exemples 15, 16 et 17) :

15. Baby is growing / Bébé grandit [fonctionnement intransitif ; le sujet est affecté]
 16. He grows potatoes / Il fait pousser des pommes de terre [fonctionnement transitif : le complément *potatoes* est affecté]
 17. He is growing bald / Il devient chauve [fonctionnement de copule : relation prédicative <*he-bald*>, à prédicat adjectival]

p. 157

On peut en conclure que c'est l'attribut *bald*, prédicat non verbal, qui exige une copule et que c'est lui qui donne à *grow* son statut de copule.

Les relatives (ex. 18), quant à elles, en tant que qualification contenant déjà un prédicat verbal, sont incompatibles avec la fonction d'attribut :

18. *Il était qui ne venait pas¹⁴

Les participes (ex. 19) également, car leur fonction nodale (cf. la « puissance nodale » du verbe, chez Damourette & Pichon, et note 6) entrerait alors en concurrence avec celle de la copule :

19. *Il était **lisant un roman** sur son balcon...
 20. On a cloud I saw a child / And he **laughing** said to me, [...] (W. Blake)
 20'. And he, **laughing**, said to me: [...]

La réalisation de 20 exige un contour intonatif particulier, comprenant une frontière prosodique entre les deux prédicats, *laughing* (co-prédicat) et *said to me*, [...] (prédicat), ce dont rend compte la ponctuation de 20'. En revanche, en un seul groupe de souffle, il est impossible de placer co-prédicat et prédicat en séquence (cf. 20''), de même qu'il serait impossible de placer deux prédicats en séquence sans frontière prosodique (cf. **He laughed joked*). La solution dans ce dernier cas serait bien entendu de recourir à une énumération de prédicats ou à une coordination (*he laughed, joked, sang, etc. / he laughed and joked...*)

¹³ Sur l'opposition « relative à antécédent incorporé » / « subordonnée interrogative » (ou *integrative / percontative*) et sur le statut des propositions en *wh* dans les structures dites « clivées inversées », et dans les « pseudo-clivées », cf. Merle 2006.

¹⁴ En revanche, cet énoncé est parfaitement recevable si le prédicat est complété (rendu complet), ce qui donne alors à cette relative un statut de relative co-prédicative (donc appositive) : *Il y avait Paul qui ne venait pas / Il était là qui ne bougeait pas.*

20''. *He laughing spoke / *He laughed joked

Le participe n'est pas destiné, en raison de son statut verbal, à devenir attribut. *Surprising*, dans (cf. 21a), ne reçoit pas de complément et a un fonctionnement adjectival d'attribut.

21a. He was surprising. (*surprising* adjectival)

21b. He surprised her. (*surprised* verbal)

21c. He was surprising her more and more. (=> *surprising* verbal, non adjectival)

Pour toutes ces raisons – absence de copule (22-24), emplois de participes (23) et de relatives (24) – il n'est pas commode de conserver la notion d'« attribut de l'objet ». On a régulièrement affaire, dans les exemples 22-24, à un phénomène co-prédicatif à support nominal.

22. Il la trouva **belle**. / He found her **beautiful**.

23. Il la trouva baignant dans son sang. / Il la trouva qui baignait dans son sang.

24. He found baby playing in the yard.

En anglais, il existe une catégorie d'adjectifs qui ne peuvent être que prédicatifs ou co-prédicatifs (attributs, cf. 25a ; ou appositions, cf. 25b), jamais épithètes (cf. 25a) : les adjectifs dérivés d'un SPrép (*in / on / at + N*) marquant un état (*asleep, aware, ablaze, ...*).

25a. She was **asleep**. / *The asleep girl (attribut / *épithète)

25b. The young boy, **asleep** in the next room, didn't hear the storm. (apposition)

p. 158

Ces adjectifs reçoivent une quantification caractéristique des prédicats – *very much* et non *very* (cf. 26-27).

26. 'We are **very much alive**,' I said, and meant it. (S. Saylor, *Catilina's Riddle*, 266)

27. She was a **very rich** woman / ***very much** rich /// He worked **very much** / He worked ***very**

J'évoquerai enfin de façon très superficielle l'influence de la syntaxe sur l'interprétation. Dans les exemples 28 et 29, la fonction attributive et la fonction épithétique entraînent deux exploitations sensiblement différentes d'une même notion. En français, la place de l'épithète a un effet comparable (cf. *un grand homme* vs *un homme grand* => *cet homme est assez grand*).

28. The queen was late (en retard) / The late queen (la défunte reine)

29. A complete nonsense (absolu) / The work was complete (terminé) (cf. français *un imbécile fini* / **un fini imbécile*)

3. Remarques sur les constituants

Je reprends ici la classification des constituants établie par O. Eriksson 1993 (cf. également C. Blanche-Benveniste 2009 ; Cl. Muller 2000), qui admet trois formes syntaxiques de base, le syntagme, le nexus et la proposition.

3.1. Les nexus

Si les termes de syntagme et de proposition nous sont familiers, celui de *nexus* l'est moins. Il s'agit d'un terme emprunté à Jespersen, 1924 (traduction 1971 : 148-196), que Jespersen applique à toute relation qui se noue, que la fonction nodale soit remplie par un verbe à mode fini, à mode non fini ou sans verbe. O. Eriksson redéfinit le nexus pour répondre au besoin de décrire ce que les Anglo-Saxons appellent « petites propositions » (*small clauses*). Ainsi, dans

30. It is an ancient Portuguese colony, quaint and bizarre, the crossroads of the Far East, **{its population a mixture of all races and nationalities, [mostly Chinese]}**. (*Macao*)

31. [its population a mixture of all races and nationalities]

32. She left.

31 est une *small clause* alors que 32 est une proposition complète.

Eriksson donne du nexus la définition suivante (1993 : 26) :

33. Nous appellerons *nexus* l'unité syntaxique qui résulte d'une prédication assurée par une unité autre que le syntagme verbal. (Eriksson 1993 : 26)

Cette définition appelle une précision :

34. Le syntagme verbal est un syntagme dont le noyau est formé d'un verbe à l'état fini. (Eriksson 1993 : 21)

p. 159

Autrement dit Eriksson nomme *nexus* ce que nous nommons propositions infinitives, propositions participiales, propositions gérondives, mais également des formes syntaxiques que nous nommons parfois propositions sans verbe, ou « averbales » (*verbless clauses*). Le terme de nexus correspond donc à toute relation prédicative sans verbe à mode fini.

Il en donne l'exemple suivant,

35. Je l'ai vue passer dans la rue, un sac à provisions à la main (Simenon)

qu'il décrit comme une phrase simple contenant 3 nexus (il y en aurait 4 pour Jespersen), autrement dit 3 relations qui se nouent sans verbe à mode fini :

35a 1/ <elle – passer dans la rue>

35b 2/ <elle – un sac à provisions à la main>¹⁵

¹⁵ On peut proposer une analyse différente de celle d'Eriksson de la mise en relation du segment *un sac à provision à la main* à l'intérieur de la structure fonctionnelle. Il s'agit bien d'un nexus dans lequel le prédicat est le syntagme prépositionnel *à la main*, incident à son support le syn-

35c 3/ <un sac à provisions – à la main>

Voici quelques-uns des nexus proposés dans la taxinomie d'Eriksson (les fonctions syntaxiques sont celles données par Eriksson) :

- 36. Sujet : *La nuit qui tombait* augmenta les appréhensions (Maupassant)
- 37. Prédicat¹⁶ : Le sténographe travaillait, *un bloc de papier sur les genoux* (Simenon)
- 38. Épithète : Au bruit *de la porte ouverte*, l'homme se retourna (Lacretelle)
- 39. Objet : Dans le petit salon, Louise regardait tomber la neige (Green)
- 40. Sub. de prop.¹⁷ : *La lettre partie*, je me sentis réconforté (Duhamel) [Circ]
- 41. Régime : On pouvait supposer qu'il riait *de son beau travail retrouvé* (Giono)

La frontière entre nexus et syntagme est très nette, ce qui permet de déceler des ambiguïtés¹⁸ : cf. l'exemple 36 et éventuellement l'exemple 38. À propos de l'exemple 36, on pourrait considérer qu'on a affaire à un syntagme et que c'est la nuit (ex. 36) qui augmente les appréhensions, munie d'une caractérisation épithétique (intégrée), *qui tombait*, qui ne jouerait aucun rôle dans la détermination de l'antécédent, mais qui aurait un rôle descriptif et explicatif. Ce segment peut recevoir une autre interprétation, celle d'un nexus : c'est la tombée de la nuit et non la nuit qui augmente les appréhensions. Dans l'exemple 38, il est peu vraisemblable que ce soit la porte en elle-même (une interprétation syntagmatique de ce segment n'implique plus de mouvement) qui soit bruyante ; l'attention de l'homme est attirée par l'ouverture de la porte (nexus).

p. 160

Dans l'exemple 39, Louise regarde neiger.

Comprendre *son beau travail retrouvé* comme un syntagme (ex. 41) aboutirait à un contresens : le sujet ne se moque pas de son travail, il jubile de la relation renouée.

Quant aux nexus absolus de 37 et 40, ils ne donnent lieu à aucune ambiguïté : ils ne pourraient être des syntagmes en raison de leur fonction de circonstants, et il est impossible de réduire le nexus à un syntagme : **Le sténographe travaillait, un bloc de papier / *La lettre, je me sentis réconforté* seraient inacceptables.

En anglais et en français, la frontière entre syntagme et nexus n'est pas placée au même endroit. On comparera les deux titres suivants (42a) :

tagme nominal *un sac à provision* ; mais la fonction de ce nexus est une fonction de circonstant, sans support nominal, incident à une relation d'incidence : cf. § 1.2 ou § 6) : il est incident non au support nominal *elle* (cf. 35b), mais à la relation d'incidence qui constitue le nexus 35a (<*elle-passer dans la rue*>). Dans une langue à grammaire casuelle comme le latin, ce segment serait à l'ablatif.

¹⁶ Ici encore (cf. note précédente et § 1.2), il s'agit d'un circonstant, incident à une relation d'incidence.

¹⁷ Circonstant.

¹⁸ Les deux interprétations ne se superposent pas : elles s'opposent.

42a. Les adjectifs **en** français¹⁹ (nexus) / Les adverbes **du** français²⁰ (syntagme nominal)

42b. The road **to** hell is paved with good intentions / La route **de** l'enfer...

42c. A play **by** Shakespeare (une pièce **de** Shakespeare // Lit. *une pièce **par** Shakespeare)

42d. The man **in** the street... (l'homme **de** la rue // Lit. *l'homme **dans** la rue)

L'anglais utilise plus librement ses prépositions à l'intérieur des syntagmes nominaux (cf. 42b-42d). Dans 42b-42d le français ne construit pas un nexus et il a recours à une préposition généraliste (*La route de l'enfer*).

3.2. Nexus et repérages : structurel, énonciatif, référentiel

L'énoncé suivant montre l'efficacité et la précision du nexus dans la construction de la référence :

43. Suite à **un voyageur gravement blessé** à la station Châtelet, nous attendons les pompiers. (message entendu à la station Gare de Lyon)

La locution prépositive *suite à*²¹ annonce une mise en relation non pas avec un SNom référant à un animé humain (*un voyageur*), mais avec une représentation d'événement. Le nexus introduit par *suite à* structure la représentation de cet événement. Le prédicat participial de ce nexus, *gravement blessé*, permet une saisie dans la transcendance de l'événement, autrement dit il permet de ne mentionner que la phase pertinente de l'événement, la phase liée à sa télicité, représentée par le participe *blessé*. La préposition opère la mise en relation du nexus avec la proposition dont il est le circonstant.

p. 161

Trois relations de repérage sont mises en place et exploitées à l'intérieur de cet énoncé.

– La première, structurelle (syntaxique), est la relation d'incidence entre le nexus prépositionnel *suite à un voyageur gravement blessé* et son support, la proposition *nous attendons les pompiers*, dont le nexus prépositionnel est circonstant : en tant que circonstant, le nexus prépositionnel est incident à la relation d'incidence qui structure la proposition *nous attendons les pompiers*.

¹⁹ Michelle Noailly, 1999, *L'adjectif en français*, Paris / Gap, Ophrys.

²⁰ Claude Guimier, 1996, *Les adverbes du français*, Paris / Gap, Ophrys.

²¹ Cette locution prépositive est souvent rejetée par les puristes. Elle appartient à un registre spécifique, ce qui n'enlève rien à l'authenticité, à l'intelligibilité et à l'efficacité de l'énoncé, bien au contraire. Cette locution (*suite à*) n'a guère d'utilité dans la vie courante, où elle entretrait en concurrence avec *à la suite de*, *à cause de*, *en raison de*, etc. ; en revanche, elle est particulièrement utile dans les annonces de la RATP ou de la SNCF établissant un lien chronologique et logique entre un état de fait (un retard) et l'événement qui en est à l'origine (annoncé sous forme de nexus).

– La seconde (énonciative) est la relation d’indexation de ce nexus prépositionnel sur la situation d’énoncé *nous attendons les pompiers*. La relation d’indexation est corollaire de la relation d’incidence.

– La troisième (sémantico-référentielle) est une relation de repérage référentiel de *nous attendons les pompiers* par rapport à la cause de cette attente (*suite à...*). La représentation de ce repérage est signifiée ici par la préposition.

Le nexus a donc des caractéristiques qui le distinguent très nettement et des syntagmes, et des propositions.

3.3. À propos de la distinction entre proposition et syntagme. Le cas des syntagmes participiaux

La distinction entre proposition et syntagme sera particulièrement utile en ce qui concerne les syntagmes participiaux, parfois décrits comme des propositions²². Priscien, au VI^e siècle, montre à propos du latin que la raison d’être du participe est précisément qu’il peut être adjoint aux cas obliques :

44a. Participium etiam oportune post verbum ponitur ... ut etiam per obliquos casus adiungi possent et sine coniunctione consociari, ut ‘*me legente proficio*’ pro ‘*lego et proficio*’.

44b. Le participe a été placé après le verbe ... afin que [les verbes] puissent s’adjoindre aux cas obliques et se combiner sans conjonction, par exemple ‘*me legente proficio*’ [j’avance en lisant] pour ‘*lego et proficio*’ [j’avance et je lis]. (trad. Irène Rosier)

Autrement dit, la raison d’être du participe est la possibilité qu’il a d’entrer, de façon plus générale, dans une relation d’incidence avec n’importe quel support nominal, indépendamment de la fonction de ce syntagme. Par ailleurs, étant incident²³ à un élément nominal qui fait partie d’une structure à mode fini, le syntagme participial est *ipso facto* indexé sur une situation d’énoncé et partage avec l’énoncé son mode de repérage par rapport à la situation d’énonciation. Exemples :

45a. **Painting a child** that morning, I quite forgot the time. (SPart apposé)

45b. **Seated in the corner**, the man looked sad and miserable. (SPart apposé)

45c. The man **seated in the corner** looked sad and miserable. (SPart épithétique)

²² C’est ainsi que nous en arrivons à nier l’existence du syntagme participial, de trois façons différentes : dans la structure des constituants, en le décrivant comme une proposition participiale, puis en nommant cette « proposition participiale » « relative réduite » ; et dans la structure fonctionnelle, en lui donnant la fonction de circonstant, alors que le syntagme participial est toujours incident à un support nominal. Dans *Frowning*, *I looked at my watch*, (A. Garland), *frowning* est un syntagme participial apposé co-incident avec *looked at my watch* à son support *I* : *frowning* est co-prédicat incident à un support nominal. La relation d’incidence entraîne une indexation du nexus (formé par la mise en relation du co-prédicat *frowning* et de son support *I*) sur *I looked at my watch*, et donc une relation étroite entre le nexus et la proposition. Cette relation s’interprète ici comme une relation de concomitance simple (sans relation de cause à effet ni d’opposition concessive).

²³ Rappel : la relation d’incidence se définit comme une mise en relation syntaxique (structurale) d’un apport et d’un support.

46a. They saw Peter **standing next to Jane**. (SPart apposé)

46b. They saw Peter **seated next to Jane**. (SPart apposé)

47. Sinai shares a border with the Gaza Strip, where more than 80 Palestinians have been killed this month [in an Israeli offensive **designed** to stop militants from firing rockets into southern Israel]. (*The Guardian Weekly*) (2 interprétations possibles : apposition ou épithète)

p. 162

Dans tous les exemples ci-dessus, le syntagme participial est incident à un support nominal (de 45 à 47, le support nominal est souligné et le **syntagme participial** en caractères gras)

Dans les deux premiers exemples (45a et 45b), on a affaire à une incidence du syntagme participial à un support nominal sujet ; dans le troisième (45c), il est incident au noyau d'un syntagme sujet.

Dans les deux suivants (46a et 46b), on a affaire à une incidence du syntagme participial à un support nominal objet.

Dans l'exemple 47, le syntagme participial est incident à un support nominal circonstant (ou, si l'interprétation est épithétique, incident au noyau d'un syntagme circonstant).

Dans une langue flexionnelle, comme le latin, la relation d'incidence entre le participe et son support est marquée par un accord en genre, en nombre et en cas :

48. *Urbem captam hostis diripuit* (*captam* participe f. sg. acc. incident à *urbem*, support f. sg. acc. : SNom C. Direct de *diripuit*) : l'ennemi détruit la ville conquise.

49. *Romanis victis, socii fugam ceperunt* (*victis* participe pl. abl. incident à *Romanis*, support pl. abl. ; *Romanis victis*, nexus absolu appelé ablatif « absolu », Circ. constant de *socii fugam ceperunt*) ; Les Romains vaincus, les alliés prirent la fuite.

50. *Cicerone consule, Catilina conjuravit* (*consule* prédicat SNom masc. sg. abl. incident à *Cicerone* support masc. sg. abl. ; *Cicerone consule*, nexus absolu appelé ablatif « absolu », Circ. de *Catilina conjuravit*) : (litt.) Cicéron consul, Catilina organisa une conjuration => Sous le consulat de Cicéron, Catilina organisa une conjuration.

C'est ainsi que je m'explique les nombreux cas d'anacoluthes rencontrés chez des auteurs imprégnés de culture classique et familiers des langues à grammaire casuelle : la structure est conservée, mais la relation d'incidence perd les caractéristiques flexionnelles qu'elle avait en latin et elle ne peut plus, en français, donner lieu à un accord en genre, en nombre et en cas. Exemple de Châteaubriand (51) emprunté à J. Gardes Tamine (2004 :107)²⁴ :

51. Débarqué à Fluelen, arrivé à Altorf, le manque de chevaux va me retenir une nuit au pied de Bannwald.

²⁴ J. Gardes Tamine donne de ce phénomène une autre explication (2004 : 217).

p. 163

En anglais comme en français, l'absence de toute marque d'accord peut par ailleurs entraîner des ambiguïtés. Dans l'exemple suivant (52), 3 supports sont possibles pour le syntagme participial *offering a sort of alfresco-dining ... experience* [...], chacun susceptible de pertinence. Dans chacun des cas, la prosodie permettrait éventuellement de guider l'interprétation de l'incidence ; mais cette interprétation reçoit une part d'arbitraire. Dans le premier cas : *da Enzo Trattoria* ; dans le second, *a café* : caractérisation d'une occurrence de café ; dans le troisième : explicitation, développement des conséquences à partir de la première caractéristique des tables. Cet arbitraire demeure tout relatif, cependant, puisque c'est précisément ce développement appositif qui motive l'énoncé et qui permet de redéfinir chacun des éléments successivement.

52. Along the way lies da Enzo trattoria, a café whose tables quaintly spill into the street, **offering a sort of alfresco-dining / obstacle-course experience that can be as unnerving for drivers as for the diners** [...]. (*Newsweek*)

A défaut de marque d'accord, la pertinence est sollicitée systématiquement dans tous les cas où un enchâssement introduit un candidat support concurrent :

53. British defence sources have made clear that there is widespread unease among military commanders²⁵, **suggesting that troops were being used in a "political gesture"** to support the agenda of the Bush administration [...]. (*The Guardian Weekly*)

Dans l'exemple 53, le syntagme participial appositif peut théoriquement recevoir deux supports, soit *British defence sources*, soit *widespread unease*. Dans ce cas, il pourrait s'interpréter comme une explicitation du malaise (*widespread unease*) qui sévit chez les officiers supérieurs. On penchera pourtant pour une autre interprétation : il s'agit d'une explicitation des propos tenus. Le support en est dès lors le sujet du noyau phrastique (à mode fini), *British defence sources*.

54. Bush aides privately had to admit that it was a race again, **understating the obvious**. (*Newsweek*)

Dans l'exemple 54, le syntagme participial s'interprète comme un commentaire sur les propos tenus. Ce qui guide l'interprétation de l'incidence du syntagme participial, dont le support nominal est *Bush aides*, c'est la pertinence de la seconde relation de repérage évoquée ci-dessus (cf. § 1.2, § 3.2), la relation d'indexation.

²⁵ *Among military commanders* n'est pas intégré dans le syntagme nominal *widespread unease*, mais co-prédicat (apposition) sur le support (*widespread unease*) dont l'existence est prédiquée dans la structure présentative *there is widespread unease*.

p. 164

3.4. De la nécessité de distinguer entre syntagme et proposition

Dans l'exemple suivant (55), le risque encouru est de donner l'impression qu'*elle* et *Catharina* ne sont pas coréférentiels. Il en résulte un effet de dédoublement inutile et ce segment risque de s'interpréter comme un nexus circonstant (comme dans les deux exemples suivants, 56 et 57). Or la scène indique que « elle » ne peut que renvoyer à « Catharina ». La syntaxe de la traduction prend ainsi inutilement le risque d'introduire un personnage supplémentaire :

55. Le bébé me tira d'affaire, il se mit à pleurnicher. {Catharina **me voyant hésiter**}, **elle** perdit patience et finit par descendre s'occuper de Johannes. (*La jeune fille à la perle*, p. 43)

56. He came round, {rain falling on his face}, still lying on the pitch, [...].

57. {All things considered}, I'd rather be in Philadelphia.

Dans ces trois nexus (signalés par des accolades), le syntagme participial est incident à un support nominal (respectivement *Catharina*, *rain*, *All things*). Chacun de ces trois nexus, quant à lui, est circonstant incident au noyau phrastique (respectivement *elle perdit patience et finit par descendre* / *He came round* / *I'd rather be in Philadelphia*).

La solution, dans l'exemple 55, pour échapper au risque de contresens, est de laisser son statut de syntagme participial à *me voyant hésiter*, et de rendre ce syntagme participial co-incident au sujet de *perdit patience* : *Me voyant hésiter, Catharina perdit patience et finit par descendre....*

4. À propos de la fonction épithétique

Joëlle Gardes Tamine (2004) établit une opposition entre deux modes d'amplification de l'Unité Textuelle Minimale.

58. L'amplification peut développer un groupe par une **adjonction intégrative**. Par exemple, le fait d'ajouter un adjectif épithète dans un groupe nominal place l'adjectif sous la dépendance du substantif [...] (J. Gardes Tamine 2004 : 77)

L'autre procédé est l'**insertion** :

59. L'insertion se fonde sur l'exploitation de la faculté énonciative d'interrompre la chaîne syntagmatique et de la faculté syntaxique de placer des éléments non nécessaires dans certaines zones frontières, entre certaines des cases obligatoires à la cohésion de l'Unité Noyau. (J. Gardes Tamine 2004 : 92)

L'application que je fais de l'opposition entre adjonction intégrative et insertion ne coïncide pas avec l'opposition *épithète* / *apposition*. La raison en est la suivante : l'épithète est toujours intégrée au syntagme nominal ; mais je ne définis l'apposition ni par la présence d'une virgule (ou de deux), ni par son caractère facultatif (cf. § 5).

4.1. À propos d'intégration et du rôle des épithètes

La fonction épithétique est caractérisante (cf. Ch. Touratier dans ce volume).
p. 165

Les exemples suivants donnent un aperçu partiel du paradigme des qualifications épithétiques. Dans cette série d'exemples, chaque épithète, intégrée au syntagme nominal, est donc incidente non à ce syntagme, mais à son noyau, *man* / *play* / *knife*. À l'intérieur du paradigme des épithètes, les syntagmes prépositionnels, les noms (hors phénomène de composition), les syntagmes participiaux, les propositions relatives se situent à droite. L'intégration n'en est pas moins marquée par l'intonation qui loge canoniquement la qualification et le support nominal dans un même groupe de souffle.

60. [The man **in the corner**] looked sad and miserable. / *?L'homme dans le coin / La fille sur le pont /// The road to hell / La route de l'enfer (Qlt : SPrép déterminatif CdN)

61 [The man **standing in the corner**] looked sad and miserable. (Qlt : syntagme participial déterminatif)

62. [The man **seated in the corner**] looked sad and miserable. (Qlt : syntagme participial déterminatif)

63. [The man **who stood in the corner**] looked sad and miserable. (Qlt : relative déterminative)

64. [The **tall** man] looked sad and miserable. (Qlt : SAdj déterminatif)

65. [The play **Hamlet**] was written by W. Shakespeare. / The river **Thames** /// *?La pièce *Hamlet* / ???Le fleuve Tamise /// Le président **Chirac** (Qlt : SNom déterminatif)

66. [The **butcher's** knife] is on the shelf. (Qlt : Génitif²⁶ qualifiant ou caractérisant)

Les adjectifs épithètes et le génitif dit générique ou qualifiant se situent quant à eux de façon canonique à gauche. L'anglais est extrêmement sensible au degré d'intégration des épithètes. Le fait de placer à gauche une qualification lui donne un degré d'intégration plus élevé. On comparera :

67. A device saving battery energy (un procédé, une invention qui économise les piles)

et

68. A time-saving device (un appareil qui vous fait gagner du temps)

Dans la structure de 68, la qualification apportée par *saving* perd la fonction verbale qu'elle a encore dans 67 (dans lequel *saving* est participe et *battery energy* complément de ce participe). Dans l'exemple 68, le degré d'intégration est reflété par la place et le statut adjectival de *time-saving*, et par la présence du trait

²⁶ Appelé *génitif générique*, *générique classifiant* ou *génitif adjectival*.

d'union : la mémoire de sa complémentation²⁷ (syntaxique et sémantique) se restructure sous forme de spécification (ou de re-qualification) à gauche.

p. 166

L'agencement des caractérisations situées à gauche du noyau obéit quant à lui à un ordre²⁸ qui possède sa logique, du plus subjectif au plus objectif (la caractérisation la plus objective étant au plus près du noyau nominal caractérisé, la plus subjective étant la plus éloignée du noyau) ; ainsi :

69. A nice young man / *A young nice man ;

et du moins inhérent au plus inhérent, ou du plus relatif au plus stable²⁹, les caractéristiques les plus inhérentes étant placées au plus près du noyau (selon l'ordre *size, age, shape, colour, origin, material* / taille, âge, forme, couleur, origine, matière) :

70. A big plastic box / *A plastic big box

71a. My new [butcher's knife] (qualifiant) = My new knife

71b. [My butcher]'s [new knife] (déterminatif) = His new knife

4.2. À propos de la fonction déterminative des épithètes

Dans le premier exemple ci-dessous (72), la relative est restrictive. Elle délimite en définissant (elle dit ce qu'est l'occurrence envisagée) et ce faisant restreint l'extensité de la référence construite.

72. "You ought to marry {a man **who** worships you}," he said. (DH Lawrence) (restrictive)

73. {The man **who** stood aside, unsmiling, for them to enter}, although not in uniform, was immediately recognisable to Dalgliesh as a police officer. (PD James) (restrictive déterminative)

Dans le second cas (73), la relative est déterminative. Elle délimite en déterminant (elle dit non plus ce qu'est l'occurrence envisagée mais quelle elle est). La caractérisation (qualification) déterminative est ainsi un cas particulier de caractérisation restrictive.

On a tendance à privilégier la caractérisation déterminative et l'idée que les épithètes, étant intégrées, sont indispensables à la détermination du noyau nominal, et ont donc un rôle référentiel à jouer, comme dans les exemples de la série 60-66 du § 4.1. Mais tel n'est pas toujours le cas. Elles peuvent être aussi descriptives, auquel cas elles conservent néanmoins leur rôle de caractérisant :

74. Achille aux pieds légers / Iseult aux blanches mains / L'éponge aux mille trous / Swift-footed Achilles

²⁷ La caractérisation épithétique construite sur ce modèle oppose le français et l'anglais : cf. *du liquide vaisselle*.

²⁸ Cf. Christopher Desurmont 2003.

²⁹ On remarque une logique comparable dans la mise en ordre des déterminants ; ex : *Conrad's first three novels*.

ou appréciatives, subjectives,

75. The **damn** book / The **stupid** bastard / My **dear** boy,

ou les deux

76a. I'm a **poor lonesome** cowboy.

76b. The **solemn** ritual **of death** held them spellbound. I thought again of the theatre, with its strange power to remove men from reality and yet bring them face to face with something vaster than themselves. (S. Saylor, *Catilina's Riddle*, 395)

p. 167

Dans l'exemple 76b, le syntagme prépositionnel *of death* est déterminatif, le syntagme adjectival *solemn* ne l'est pas. Si l'on oppose 64a et 64b,

64a. [The **tall** man] looked sad and miserable. (Qlt : SAdj déterminatif)

64b. [The **poor** man] looked sad and miserable. (Qlt : SAdj appréciatif)

On a affaire dans les deux cas à une épithète, *tall*, *poor*, autrement dit à une caractérisation intégrée au syntagme nominal. Dans le premier cas (64a), hors contexte, *tall* tendra à s'interpréter comme une épithète déterminative. Dans le second (64b), l'épithète *poor* pourra difficilement s'interpréter comme une épithète déterminative (cf. *L'homme pauvre / le pauvre*) tant qu'un contraste n'est pas construit, par exemple, entre *the rich man* et *the poor man*. Sans ce contraste, l'interprétation favorisée sera celle d'une épithète appréciative (*le pauvre homme*).

De même, dans l'exemple 74, *aux pieds légers*, *aux blanches mains*, *aux mille trous* sont bien des caractérisations (il s'agit littéralement de caractéristiques de leurs supports) et épithétiques (intégrées au syntagme nominal), mais elles ne jouent strictement aucun rôle dans la détermination de leurs supports respectifs (*l'éponge aux mille trous* ne s'oppose pas à une éponge qui aurait 999 trous, Achille aux pieds légers à un Achille aux pieds lourds, etc.).

On y verra une confirmation de deux faits qui méritent l'attention.

1/ En premier lieu, la distinction entre qualification déterminative et qualification non-déterminative n'a pas à coïncider dans tous les cas avec l'opposition entre fonction épithétique et fonction appositive, et les épithètes ne se définissent pas par leur fonction déterminative, mais par leur intégration au syntagme nominal ; ce qui rend nécessaire de définir l'apposition autrement que par sa propriété, secondaire, de n'être pas déterminative.

A propos des relatives F. Dubois-Charlier et B. Vautherin (1997 : 104) nomment relatives qualifiantes celles qui qualifient leur support sans être appositives et sans le déterminer. Exemple :

77. Ce Paris que j'adore...

2/ En second lieu, bon nombre de qualifications pourront basculer d'un statut à l'autre. M. Wilmet (1997) aboutit sur ce point à la conclusion que :

L'immense majorité des sous-phrases pronominales accepte les deux traductions déterminative et prédicative.

A l'intérieur d'un même énoncé, les deux lectures sont parfois possibles (cf. ci-dessus les exemples 36, 38, 47), quels que soient les constituants, donnant lieu dans certains cas à deux interprétations différentes. La distinction entre épithète et apposition demeure cependant pertinente si on les définit comme deux statuts syntaxiques différents.

p. 168

5. À propos de l'apposition

5.1. L'apposition vue comme épithète coréférentielle ou comme « épithète détachée »

Dans ce paragraphe consacré à l'apposition, seront récusées et la définition étroite de l'apposition comme épithète coréférentielle (cf. Neveu 2000), et la définition de l'apposition comme « épithète détachée ». En tant que co-prédicat, l'apposition n'est pas épithète.

L'apposition est rarement définie. On voit même parfois dans ce terme un synonyme de juxtaposition³⁰ (un élément « posé contre » un autre élément). L'une des définitions étroites de l'apposition rajoute l'exigence de co-référence entre l'apposition et le syntagme dans lequel elle entre (*Urbs **Roma** / La ville **de Rome***) et l'idée que l'apposition est supprimable (*Urbs Roma = Roma*), et détachable (*La ville où il habite, **Rome**, est l'une des plus belles villes d'Europe*). Ces caractéristiques (juxtaposition, co-référence, caractère supprimable, détachement) présentent certains inconvénients. Huddleston & Pullum ont pourtant recours à cette définition (mais l'anglais dispose d'un autre terme, celui de *predicative adjunct*, pour nommer un co-prédicat) :

Appositive dependents are ones which when substituted for the matrix NP in a declarative clause systematically yield a clause which is an entailment of the original. (Huddleston & Pullum 2002 : 447³¹)

79. *Urbs **Roma** => Roma // La ville **de Rome***

³⁰ C'est ainsi que la définit le Larousse : « De *appositio*. Procédé par lequel un terme (nom, adjectif) ou une proposition qualifient un nom ou un pronom en leur étant juxtaposés ; le mot ou la proposition ainsi juxtaposés. » D'une manière générale, le terme de « positions » appliqué aux fonctions syntaxiques est trompeur : il s'agit de relations orientées, et qui s'interprètent.

³¹ Quirk & al (1985 : 1300-1321) envisagent plusieurs définitions de l'apposition, étroites ou larges, qui s'appuient toujours cependant sur le critère de co-référentialité : l'« apposition pleine », selon leurs critères, correspond au cas où chacun des deux éléments (support et apport) peut s'omettre (cf. Le président Chirac = le président = Chirac). Les critères retenus, qui permettent de prendre en compte les « appositions » appositives – co-prédicatives –, ou les « appositions » épithétiques – intégrées au syntagme nominal –, ouvrent notamment une opposition entre « appositions non restrictives » et « appositions restrictives » (Mr C, a lawyer, was here last night / Mr C the lawyer was here last night).

80. She sang in [the opera ‘**Carmen**’] => she sang in ‘**Carmen**’

81. le président **Kennedy** / le président **des Etats-Unis** / le président **américain** / le président **qui fut assassiné en 1963**

Si l’on applique la substitution proposée dans cette définition, on obtient *Le président Kennedy* = *Kennedy*, *La ville de Rome* = *Rome*. On retrouve ici une fraction du paradigme de la fonction épithétique proposé au § 4.1 (cf. 79-81). *Roma, de Rome, Carmen, Kennedy*, tout comme *des Etats-Unis, américain, qui fut assassiné en 1963* sont des éléments caractérisants intégrés dans un syntagme nominal, et donc de type épithétique³². La substitution consiste à remplacer le syntagme nominal (*the opera Carmen*) par l’épithète qu’il contient (*Carmen*), ce qui n’est évidemment possible que s’il y a co-référentialité.

p. 169

Les inconvénients de cette définition sont nombreux. En premier lieu l’exigence de co-référentialité est source de confusion entre fonctions syntaxiques dès qu’on n’a plus affaire à des épithètes. Ainsi, dans 82, où *Rome* n’est plus épithète mais apposition (syntaxiquement co-prédicat), la substitution (*Rome* mis à la place de *La ville où il habite*) remplace le sujet par l’apposition pour donner *Rome est l’une des plus belles villes d’Europe*. Cette substitution détruit et la structure de l’énoncé et sa raison d’être : dans la structure informative et dans la structure syntaxique, le thème et le sujet de l’énoncé 82 sont *la ville où il habite* et non *Rome*.

82. La ville où il habite, **Rome**, est l’une des plus belles villes d’Europe.

La possibilité de substitution entraîne parfois une confusion supplémentaire : dans 82, *Rome* risque, comme on vient de le voir, d’être pris pour le sujet (il le devient... après substitution), alors qu’il s’agit d’un co-prédicat (Prédication : *La ville où il habite est l’une des plus belles d’Europe* + co-prédication : <*La ville où il habite* = *Rome*>) et le syntagme *la ville où il habite* risque d’être pris pour l’apposition. Si le terme d’apposition désigne simplement la co-référentialité, au sens large, alors on aurait affaire à une « apposition-sujet » ! Cette confusion tient au fait que la substitution proposée n’est pas d’ordre syntaxique, et que l’on cherche quel est, des deux éléments coréférentiels, celui qui correspond à la désignation la plus stable : la substitution dévie vers la recherche d’un noyau référentiel (*Rome*, dans *la ville de Rome*)³³.

³² Ce qu’ont démontré plusieurs auteurs (cf. Tesnière 1959 : 165, M. Wilmet 1997b : 414-417). F. Neveu 2000 montre qu’il n’y a pas lieu d’ouvrir une nouvelle catégorie fonctionnelle.

³³ Parallèlement, hors contexte, on peut toujours éliminer les épithètes pour chercher le noyau nominal d’un syntagme (*the tall man* => *the man*), mais cette manipulation est à l’opposé de celle proposée par la définition étroite de l’apposition (*the city of Rome* => *Rome*). Dans l’exemple 82, la substitution n’a plus lieu d’être pour la bonne raison que *Rome* ne fait pas partie du syntagme nominal et qu’il existe ici une bi-partition, caractéristique des relations prédictives, entre le support *la ville où il habite* et l’apport *Rome*, due au fait qu’on a ici une relation (co)-prédictive, composée donc de deux éléments irréductibles l’un à l’autre (« exocentrisme » caractéristique de l’assemblage prédictif).

L'exigence de co-référentialité a un autre effet : elle sélectionne les appositions nominales, alors que le phénomène syntaxique auquel on a affaire dépasse largement la catégorie du nom.

83a. The new director, **Henry Y**, cancelled the rehearsals last week.

83b. Le nouveau metteur en scène, **Henry Y**, a annulé les répétitions la semaine dernière.

84a. The new director, **seriously ill**, cancelled the rehearsals last week.

84b. Le nouveau metteur en scène, **gravement malade**, a annulé les répétitions la semaine dernière.

p. 170

Si l'on admet provisoirement que la co-référentialité définit l'apposition (l'épithète co-référentielle), et que l'apposition ainsi définie peut être détachée, on peut considérer *Henry Y* (83a et 83b) comme une apposition (détachée), mais on est obligé de trouver un autre terme pour désigner *seriously ill* / *gravement malade* (84a et 84b), qui a la même fonction syntaxique que *Henry Y*, mais sans co-référentialité. D'où le besoin provisoire du terme d'« épithète détachée », inutilisable à cause des contradictions qu'il implique.

Une épithète se définit précisément par son intégration dans le syntagme nominal et par la nature du lien, lien acquis et non lien prédiqué, qui la lie à son support ; cf. § 1.2. Or on constate ici une même fonction co-prédicative et dans le syntagme nominal *Henry Y*, et dans l'« épithète détachée » *seriously ill* / *gravement malade* par rapport au support *The new director* / *Le nouveau metteur en scène*. On a affaire dans ces quatre exemples à une structure identique, sur le modèle [relation prédicative (prédication) + relation co-prédicative]. La relation prédicative est *The new director cancelled the rehearsals*, tandis que la relation co-prédicative est le nexus <*The new director–Henry Y*>, <*The new director–seriously ill*> ; par défaut, dans le nexus, la relation sémantico-référentielle qui s'établit entre le support nominal et le prédicat non-verbal est une relation d'identification au sens large (de type sémantico-référentiel *be / être*).

La raison d'être de la relation co-prédicative (donc de l'apposition) est informative (référentielle) dans 83, explicative (logique) dans 84, mais dans les deux structures, on a affaire à un fonctionnement syntaxique identique, et ce fonctionnement syntaxique exige une frontière prosodique entre les deux éléments (entre le co-prédicat et son support) : on a ici, dans les deux cas (83a-83b et 84a-84b), une relation (co)-prédicative, composée donc de deux éléments irréductibles l'un à l'autre ; l'apport et son support structurent un nexus, comme on l'a vu, et non un syntagme. Pour cette raison, il est difficile de considérer que l'on ait affaire à un élément détaché du syntagme nominal *The new director*.

On constate par ailleurs que, à la différence des épithètes (cf. 85a), les « épithètes détachées », en tant que co-prédicats, sont, tout comme les prédicats, compatibles avec un circonstant (cf. 84a-b, 85b-c et 86).

84a. The new director, [**now**] **seriously ill**, cancelled the rehearsals last week.

84b. Le nouveau metteur en scène, [à présent] **gravement malade**, a annulé les répétitions la semaine dernière.

85a. *L'**à présent** assez grand garçon atteint le plafond sans peine. (Circ *+ épithète)

85b. Le garçon, **à présent assez grand**, atteint le plafond sans peine. (Circ + relation co-prédicative [apposition])

85c. Le garçon était **à présent** assez grand : il atteint le plafond sans peine (Circ + relation prédicative [attribut])

86. The bridge spans the Harlem River to the Bronx, and north the Drive curves inward, skirting Coogan's Bluff, and ambles leisurely northward past the old Jumel Mansion, **now a museum**, which George Washington once used as a military headquarters, if we have our history correct. (Chester Himes, *Pinktoes*, 54)

p. 171

Je rappellerai ici encore l'existence d'une catégorie d'adjectifs, en anglais, qui ne peuvent être épithètes et ne peuvent s'employer que comme prédicats (attributs ; cf. § 2 ; exemple 25a) ou comme co-prédicats (appositions ; exemple 25b) : les adjectifs dérivés d'un SPrép (*in / on / at + N*) marquant un état (*asleep, aware, ablaze, ...*). Ces adjectifs, on l'a vu, reçoivent une quantification caractéristique des prédicats (cf. 26). Comment pourraient-ils être « épithètes détachées » s'ils ne peuvent tout simplement pas être épithètes ?

25a. She was **asleep**, / *The asleep girl (attribut / *épithète)

25b. The young boy, **asleep** in the next room, didn't hear the storm. (apposition)

26. 'We are **very much alive**,' I said, and meant it. (S. Saylor, *Catilina's Riddle*)

Enfin, dans *généreuse, elle est adorée de tous ses amis*, *généreuse* ne peut être « épithète détachée » de *elle*, qui n'admet jamais d'épithète et ne peut qu'entrer dans un assemblage prédicatif ou co-prédicatif.

Je conclurai de ces remarques que la co-référentialité est une caractéristique qui sélectionne les noms³⁴, mais que syntaxiquement on a affaire à un phénomène qui dépasse largement la catégorie du nom ; que les « épithètes détachées » n'ont pas les caractéristiques des épithètes, mais des co-prédicats ; que la notion d'« épithète détachée » comporte une contradiction interne qui brouille son pouvoir explicatif et qui la rend inutilisable. Pour les raisons qui viennent d'être évoquées, on ne définira l'apposition ni comme une épithète coréférentielle, ni comme une « épithète détachée ». Il existe une fonction co-prédicative distincte **et** de la fonction attributive **et** de la fonction épithétique. La notion d'apposition permet de décrire ce phénomène co-prédicatif de façon large, comme le fait M. Wilmet (1997a – cf. note 9 – et 1997b) en l'étendant à tous les co-prédicats à support nominal.

³⁴ La co-référentialité au sens étroit concerne la catégorie du nom, mais elle peut mobiliser toutes les fonctions syntaxiques envisagées ici : attribut (*The new director was **Henry Y***) ; apposition (*The new director, **Henry Y**, cancelled the rehearsals*) ; épithète (*The play **Hamlet** will be performed on Tuesday*).

5.2. Apport-support, apposition-support : l'apposition comme co-prédicat

En latin, Gaffiot traduit *appositio* par « action d'appliquer, application, action d'ajouter, ajout ». L'emploi de la notion d'apposition se généralise à la fin du XIIe siècle (cf. citation de Jean de Dacie, ci-dessous, 88a-88b), dans le couple *suppositum–appositum*, qui est un des avatars du couple *sujet–prédicat*, du couple *hupokeimenon–categorema* employé par Aristote, et du couple *subjectum–praedicatum*, que les grammairiens du Moyen Âge laissent aux logiciens. Boèce, au début du VIe siècle, utilise déjà le terme d'*appositio* qu'il paraphrase à l'aide du terme de *praedicatio* (87) :

87 Adpositiones id est praedicationes (*Boèce, VIe s.*) [= Les appositions, c'est-à-dire les prédictions]

88a. Quicquid est in oratione perfecte constructa, vel est subjectum, seu **suppositum** grammaticae loquendo, vel est praedicatum, seu **appositum**, vel est dispositio alterius istorum vel utriusque. (Jean de Dacie, *Summa grammatica*, ca. 1280)

88b. Tout ce qui est dans un énoncé construit de manière parfaite, soit est un sujet, ou un **suppôt**, pour parler en grammairien, soit est un prédicat ou un **appôt**, soit est ce qui est **une détermination de l'un ou de l'autre**. (trad. Irène Rosier)

p. 172

De nos jours ce couple, *appositum–suppositum*, subsiste de deux façons différentes : d'une part dans un cadre beaucoup plus vaste, sous la forme du couple **d'apport** et de **support** systématisé par Guillaume, qui décrit le phénomène d'incidence (et qui dépasse le cadre des relations prédicatives) ; d'autre part, dans la notion d'**apposition**, qui est une forme particulière d'apport, comparable à l'apport constitué par le prédicat. Le couple support-apposition serait cependant inutile s'il faisait simplement double emploi avec celui de sujet-prédicat³⁵. Il permet de désigner toute relation co-prédicative (assemblage syntaxique) qui vient se greffer sur le substrat d'une relation prédicative existante, soit directement sur un support nominal appartenant à la structure prédicative d'accueil (exemple 90), soit par l'intermédiaire d'un anaphorique relatif lorsque le co-prédicat est à mode fini³⁶ (*There was an old woman who lived in a shoe / He dived into the swimming pool, which wasn't very clever of him*).

³⁵ Le pouvoir de généralisation des termes constituant le couple sujet-prédicat, sur le plan linguistique, implique 1) qu'il se distingue de l'emploi qu'en font les logiciens ; et notamment que l'on n'assimile pas prédication et assertion ; 2) qu'il se distingue du couple thème-rhème, dont il peut se concevoir comme la grammaticalisation (ce qui permet de structurer des énoncés dont le sujet ne coïncide pas avec le thème).

³⁶ Ce qui donne à la relative à mode fini un statut particulier : elle présente une saturation structurelle (la réaction verbale est complètement représentée), et une insaturation référentielle (rôle de *wh-* qui permet l'articulation anaphorique sur le substrat de l'antécédent). C'est ainsi que la relative appositive peut avoir un antécédent phrastique (*He dived into the swimming pool, which wasn't very clever of him*) sans pour autant que son prédicat soit directement incident à la rela-

Cette définition ne va nullement à l'encontre de la tradition, comme le montre l'analyse de l'exemple suivant :

90. Yes, it was Cicero who engineered the whole episode! Everything appeared just as Cicero wished, for of course Cornelius and Vargunteius arrived in an agitated state, **fearful and not knowing what to expect**, and when they encountered abuse they quickly became abusive and threatening in return. (Steven Saylor, *Caecilina's Riddle*, 1992:350)

Dans cet exemple, le syntagme *Cornelius and Vargunteius* est à la fois sujet du prédicat *arrived in an agitated state* et support des co-prédicats *fearful* et *not knowing what to expect*. Dans ce segment, il est prédiqué 1) *Cornelius and Vargunteius arrived in an agitated state* (proposition) ; et il est co-prédiqué 2) *<Cornelius and Vargunteius–fearful and not knowing what to expect>* (nexus), autrement dit : 1) *Cornelius and Vargunteius arrived in an agitated state*, et 2a) *<Cornelius and Vargunteius [be] fearful>* and 2b) *<Cornelius and Vargunteius – not know[ing] what to expect>*. À propos des relations co-prédicatives, on fera les observations suivantes :

p. 173

- 1) Elles sont toujours dépendantes, ce qu'annonce leur morphologie : la relation co-prédicative ne peut exister sans trouver pour support d'incidence un des éléments (ici *Cornelius and Vargunteius*) de la relation prédicative dont elle est dépendante.
- 2) De cette dépendance découle une indexation sur une situation d'énoncé : la situation d'énoncé mise en place dans la structure qui fournit le support (*Cornelius and Vargunteius arrived in an agitated state*).
- 3) Cette indexation favorise une relation étroite entre la relation co-prédicative et le substrat de la relation prédicative qui fournit le support. Cette relation étroite peut s'interpréter selon les contextes comme une relation de concomitance, de consécution, de cause à effet, de résultativité, d'opposition concessive... Dans l'exemple ci-dessus, les deux syntagmes apposés expliquent l'état d'agitation asserté dans l'énoncé support³⁷.
- 4) La coordination entre le syntagme adjectival *fearful* et le syntagme participial *not knowing what to expect* est rendue possible par l'identité de fonction (co-prédicative) de ces deux segments et en raison du statut verbo-adjectival du participe.

tion d'incidence contenue dans l'antécédent phrastique. C'est ainsi que le prédicat de la relative est bien appositif et non circonstant.

³⁷ Cette relation étroite est une relation de repérage. La glose *They arrived in an agitated state because they were fearful and didn't know what to expect* ne rend qu'une interprétation parmi d'autres. La glose ne peut mettre en évidence qu'une approximation de sens. Elle ne donne pas un statut de circonstant syntaxique aux appositions, qui restent incidentes à un support nominal (*Cornelius and Vargunteius*). Cf. *Le redoux a provoqué une avalanche : le redoux* demeure sujet syntaxique malgré la glose *Il y a eu une avalanche à cause du redoux*.

5) Les relations co-prédicatives contenant des appositions (co-prédicats) sans verbes s'interprètent par défaut comme des relations d'identification au sens large (ou syndèse : *be / être / opérateur epsilon*) ; cf. <*they [be] fearful*>.

6) Les appositions contenant un verbe peuvent être à mode non fini (cf. <*they-not knowing what to expect*>), ou à mode fini (cf. les relatives canoniques). Dans le cas des participes, c'est le verbe qui noue la relation avec le support (fonction nodale du verbe) ; dans le cas des relatives, c'est canoniquement le relatif (pronon, adverbe, déterminant) qui établit la relation d'incidence, par anaphore³⁸.

7) Les appositions peuvent parfois se gloser à l'aide d'un coordonnant (cf. les appositions continuatives³⁹ des exemples 91a et 92a ci-dessous), ce qui ne signifie pas pour autant que l'apposition soit une forme de coordination : le nexus constitué par le co-prédicat apposé et son support est au mieux co-assertif. Aucune autre modalité énonciative n'est possible dans le cas de l'apposition (en raison de la dépendance étroite qu'implique une relation co-prédicative), alors que la coordination peut fort bien relier entre eux deux énoncés différents et donc deux prédications différentes munies de leurs modalités énonciatives respectives : la coordination n'est pas un phénomène co-prédicatif ; elle permet de réaliser des structures bi-prédicatives (cf. l'exemple 91b, 91b') (ou multi-prédicatives)⁴⁰.

91a. He slammed the door, which Mary reopened immediately.

91a'. He slammed the door, *which did Mary reopen immediately?

91b. He slammed the door, **and / but** Mary reopened it immediately.

91b'. He slammed the door, but did Mary reopen it immediately?

92a. He crashed down the stairs, three at a time, **landing in a crumpled heap on the landing below**.

92b. He crashed down the stairs, three at a time, **and** he landed in a crumpled heap on the landing below.

p. 174

Pour terminer, voici quelques exemples donnant un aperçu partiel du paradigme des appositions.

93. The man, **in the corner**, looked sad and miserable / **In the corner**, the man... // L'homme, dans son coin, ... (SPrép appositif)

94. The man, **standing in the corner**, looked sad and miserable / Standing in the corner, the man... /// ... debout dans un coin, ... (SPart appositif)

95. The man, **seated in the corner**, looked sad and miserable / Seated in the corner, the man... (SPart appositif)

³⁸ L'anaphore est un phénomène référentiel qui porte (*phore*) en amont (*ana*). D'où la formulation particulièrement heureuse proposée par Huddleston & Pullum : *anaphoric to*. La « reprise » est un cas particulier d'anaphore.

³⁹ Les appositions continuatives indexent un événement (relation co-prédicative) sur un autre événement (relation prédicative).

⁴⁰ *She's bought a new car, but who's going to pay for it?* (coordination de deux énoncés à modalités énonciatives différentes).

96. The man, **who stood in the corner**, looked sad and miserable. (Relative appositive)
97. There was an old woman **who lived in a shoe**. (Relative appositive)
98. The man, **tall and tanned**, looked sad and miserable / Tall and tanned, the man... (SAdj appositif)
99. The play, *Hamlet*, will be performed next Thursday. / *Hamlet*, **the play**, will be performed... (SNom appositif)
100. His suggestion, **that we should wait outside**, wasn't such a good idea. (Supplétive appositive)

5.3. Appositions essentielles

Si l'apposition se définit comme un co-prédicat, il n'y a cependant pas lieu de considérer qu'il s'agisse nécessairement d'un élément facultatif. Certaines appositions qui théoriquement seraient des adjonctions libres savent se rendre indispensables (exemple 101) :

101. Last month he used two lofty speeches on foreign policy to maneuver himself out of a statement he had made only a month earlier—that even **knowing there were no WMD in Iraq**, he still would have voted for the Senate resolution authorizing the president to use force there. (*Newsweek*)

L'interprétation de ce syntagme participial est hypothétique (il fonctionne comme une protase : *even if he had known there were no WMD in Iraq* à l'intérieur d'un système qui superpose l'opposition concessive et l'irréel rétrospectif) et il ne peut plus se supprimer (cf. la présence de *still*).

p. 175

Dans les structures dont le prédicat se dédouble en réalisant son incidence sur deux supports différents⁴¹, on a affaire à une expansion prédicative et donc à un phénomène co-prédicatif (une apposition). Le co-prédicat peut cependant être systématiquement un élément essentiel (un complément co-prédicatif). Exemple :

102. He put the vase **on the table**. / Il mit le vase **sur la table**.

On a affaire ici à une première relation, syntaxique et sémantique, de transitivité entre *he* et *the vase*, qui donne à *he* un statut agentif et à *the vase* un statut d'*affectum*. Cette première relation transite par *put*. Mais le prédicat n'est pas épuisé sous la forme **He put the vase / *Il mit le vase : on the table / sur la table* sont des éléments essentiels. C'est ainsi que la seconde relation, de localisation, résulte de la première, sous la forme d'un nexus (<*the vase—on the table*> / <*le vase—sur la table*>).

Le dédoublement du prédicat s'accompagne donc de deux relations d'incidence différentes. Le prédicat (ici à mode fini) reçoit un premier support,

⁴¹ L'analyse proposée ici (relation prédicative + relation co-prédicative) n'entre pas en contradiction avec l'analyse centrée sur le verbe, et qui en fait un verbe à trois places (à trois arguments).

He / Il. L'expansion co-prédicative (appositive), *on the table / sur la table* reçoit quant à elle un second support, *the vase / le vase*. On retrouve le même phénomène dans les structures qui impliquent ou exigent une indexation (103), et notamment les structures à prédicat appréciatif (106), à verbe de perception (107), résultatives (108)⁴².

103. He drank his coffee cold / Il a bu son café froid

104. He found her in the bathroom / Il l'a trouvée dans la salle de bain

105. He found her bathing in her blood / Il la trouva baignant dans son sang

106. He found her beautiful / Il l'a trouvée belle

107. He saw her step into the room / Il la vit entrer dans la pièce

108. The dog licked the plate clean / Le chien lécha l'assiette + <l'assiette-propre> (nexus résultatif)

Le § 2 donne des attributs une définition traditionnelle (prédicats non verbaux) ; les « attributs de l'objet », quant à eux, sont toujours des co-prédicats, propriété définitoire des appositions. Les exemples ci-dessus présentent des caractéristiques déjà rencontrées :

- ces appositions constituent un nexus avec leur support ;
- lorsque le co-prédicat n'est pas verbal (103, 104, 106, 108), les appositions entrent avec leur support dans une relation (sémantico-référentielle) d'identification par défaut (identification marquée en français⁴³ par l'accord de l'adjectif en genre et en nombre) ; les « attributs de l'objet » ne deviennent attributs que lorsqu'on isole leur support pour en faire un sujet (*son café était froid quand il l'a bu*)... ils deviennent alors attributs du sujet ;

p. 176

- lorsqu'on a affaire à un co-prédicat verbal (105, 107), la relation d'identification n'a plus lieu d'être et la glose à l'aide d'un attribut non plus (**Elle était baignant dans son sang / *Elle fut entrer dans la pièce*).

L'indexation systématique de l'apposition permet d'établir comme on l'a vu une relation de dépendance étroite entre relation prédicative et relation co-prédicative, dont la glose parvient rarement à fournir une équivalence de sens : *The vase was on the table* ne rend pas compte du dynamisme qui aboutit à cette localisation. *?Le vase se retrouva sur la table* en rendrait compte, mais le lien avec l'agentivité est perdu (intentionnalité + téléonomie + contrôle) et cette localisation nouvelle semble fortuite. C'est le sémantisme de *put* qui exige un com-

⁴² Voir les articles de Cl. Muller (2000) et de D. Willems et B. Defrancq (2000) dans le volume consacré à la prédication seconde par P. Cadiot et N. Furukawa, ainsi que Ph. Miller & B. Lowrey (2003).

⁴³ L'accord en genre et en nombre n'est pas seulement un indice de la relation d'incidence (relation syntaxique) qui le régit et qui lie l'apport adjectival et son support nominal : c'est aussi un indice sémantico-référentiel de syndèse (d'identification au sens large), que l'identification soit prédiquée (attribut : cette maison est **trop grande** / **Trop grande**, cette maison), co-prédiquée (apposition : La maison, **trop grande** à leur goût, ne leur convient pas) ou intégrée, acquise (épithète : Ils ne vont pas acheter cette **grande maison**).

plément de repérage spatial, mais ce complément a *the vase* comme support, qui est l'élément auquel est assignée une nouvelle localisation. C'est pour cette raison que, bien souvent, aucune glose n'est apte à rendre l'interdépendance qui résulte de l'indexation de la relation co-prédicative (du nexus contenant le co-prédicat) sur le substrat de la relation prédicative : *Il la vit belle* ne signifie pas *Il vit qu'elle était belle*. Ce dernier énoncé contient un observable objectif indépendant de l'observateur (qui vaut pour tout observateur), alors que *Il la vit belle* implique l'indexation du nexus <elle-belle> sur un point de vue subjectif, et il en découle un jugement situationnel à validité transitoire (la validité du jugement est indexée sur la situation de perception).

6. Appositions et circonstants

La distinction entre appositions et circonstants n'est pas facile à établir : il existe entre ces deux fonctions syntaxiques d'indéniables points communs. En premier lieu, appositions et circonstants n'existent que par rapport à un substrat sur lequel ils sont indexés. Dans le cas des circonstants, cette indexation s'opère soit sur le substrat d'un autre énoncé, par le biais d'un frayage (par ré-instantiation, par exemple, comme dans A : *When are you coming?* B : *On Monday*) ; soit par le biais d'une relation d'incidence, qui établit un point de contact entre l'apport co-prédicatif et son support, celui-ci appartenant au substrat sur lequel s'opère l'indexation. À propos des circonstants, j'ai fait l'hypothèse (cf. § 1.2), sur laquelle je reviendrai plus bas, qu'il s'agit d'un phénomène co-prédicatif, tout comme l'apposition, mais dont l'incidence n'est pas la même que celle des appositions : l'apposition est incidente à un support nominal, tandis que le circonstant est incident à une relation d'incidence (Wilmet 1997 : 429 nomme « incidence relationnelle » cette incidence à une relation d'incidence). C'est donc en dernier ressort la relation d'incidence qui permet de faire la distinction entre appositions et circonstants.

p. 177

Ainsi, dans l'exemple suivant, qui comporte une apposition et un circonstant, l'opposition est nettement établie :

(109) 'The election was postponed because of the auspices,' said Cicero.

'Typically, Cicero, you change the subject, **hoping to divert our attention from the real issue!**' (S. Saylor, *Catilina's Riddle*, 222)

Le syntagme participial *hoping to divert our attention from the real issue* est incident à un support nominal, *you*, qui est également sujet de *change the subject*. Cette co-incidence de deux prédicats sur un même support établit une relation étroite entre les deux relations prédicatives, celle qui structure la proposition à mode fini (*you change the subject*) et celle qui constitue le nexus (<*you-hoping to divert our attention from the real issue*>), la première étant prédicative et la seconde co-prédicative. Cette relation d'incidence de l'apposition *hoping to divert our attention from the real issue* à un support appartenant à la prédication

engendre une indexation du nexus sur la prédication. Cette indexation donne lieu à une saisie qui peut entraîner différentes interprétations (cf. Muller 2000 et Muller 2009). Ici, la concomitance entre les deux relations peut s'accompagner d'une saisie précoce sur le contenu référentiel de la proposition, avec une relation de cause⁴⁴ à effet entre nexus et proposition.

L'adverbe *typically*, quant à lui, est appréciatif et véhicule un jugement de l'énonciateur sur le contenu de son énoncé (il s'agit d'un circonstant disjoint). Il n'est pas incident à un support nominal, mais à une relation (celle qui structure la proposition *you change the subject*), d'où le terme d'incidence relationnelle. Comme l'énoncé comporte deux relations d'incidence et une relation d'indexation interne, la portée (sémantique) de l'adverbe peut recevoir trois interprétations : elle peut s'étendre 1) à la proposition *you change the subject* ; 2) à cette proposition et au nexus co-prédicatif ; 3) à la relation d'indexation de l'apposition sur le substrat propositionnel.

On remarque que dans cet exemple, le commentaire porte sur la validation de la relation prédicative, à l'intérieur d'un énoncé assertif, ce qui permet une qualification à l'aide de structures concurrentes :

109a. **Typically**, Cicero, you change the subject [...]

109b. **It is typical** that you, Cicero, (should) change the subject.

109c. You change the subject, Cicero, **which is typical of you**.

Le premier modèle comporte une qualification adverbiale (109a : *typically*) incidente à une relation d'incidence, comme on vient de le voir. Les deux suivants (109b et 109c) comportent des qualifications adjectivales. Dans la seconde (109b), on a affaire à une assertion appréciative (*it is typical* : relation prédicative assertive) mise en relation par *that* avec un contenu propositionnel extraposé⁴⁵ (*you change the subject*). Dans la troisième (109c), on a affaire à une relative appositive (*which is typical of you*), co-prédicative, donc, et dont le statut modal est co-assertif, mise en relation par *which* avec son antécédent phrastique (*You change the subject*) qui est une prédication assertive.

p. 178

⁴⁴ L'indexation du nexus (co-prédicatif) induit toujours une relation de dépendance étroite. Cette relation s'interprète ici comme une relation de circonstancialité (sémantico-référentielle et non syntaxique).

⁴⁵ Littéralement « placé en dehors », autrement dit qui n'est pas enchâssé. Cette structure canonique permet une prédication modale assertive (appréciative : *it's typical that...* ; ou épistémique : *it's possible that...*) ou interrogative (*Is it possible that... ?*) portant sur un contenu propositionnel qui a quant à lui perdu son statut illocutoire (rôle de *that*). La mise en relation entre prédication modale et contenu propositionnel extraposé se fait par le biais de la conjonction (qui inhibe le statut illocutoire de la proposition qu'elle introduit). Le français possède une structure, construite sur ce modèle canonique, qui prouve l'absence d'enchâssement : *Heureusement qu'il est arrivé à temps* ; le contenu propositionnel *qu'il est arrivé à temps* est donné comme préconstruit. Cette structure s'oppose à *Heureusement, il est arrivé à temps*, dans laquelle *il est arrivé à temps* est asserté.

Dans les exemples suivants, on a affaire à différentes qualifications disjointes (exophrastiques⁴⁶), la première un nexus (110 : *All things considered*) qui qualifie l'acte d'énonciation (*tout bien considéré, j'asserte que...*) ; la seconde un syntagme adverbial (111 : *Honestly*) qui qualifie l'acte d'énonciation (*j'asserte sans fard que...*) ; la troisième, un syntagme participial (112 : *Politically speaking*) incident à l'instance énonciatrice (*je me situe sur tel terrain – politique – pour assérer que...*).

110. **All things considered**, I'd rather be in San Francisco.

111. **Honestly**, he won't take the job.

112. **Politically speaking**, this is a predicament.

L'opposition entre *exophrastique* et *endophrastique*, empruntée à C. Guimier 1996 est illustrée par la paire suivante :

113. **Seriously**, will he take the job?

114. Will he do the job **seriously**?

Le premier énoncé demande une réponse sérieuse de la part du co-énonciateur.

Le second demande si le travail du sujet sera sérieux⁴⁷. La qualification ne porte pas sur le prédicat (travail sérieux), ni sur le sujet (sujet sérieux), mais sur la relation sujet-prédicat (travail du sujet sérieux). Et la question porte quant à elle sur la validation de la mise en relation de cette qualification avec la relation sujet-prédicat, autrement dit, la question ne porte pas sur la relation prédicative (fera-t-il le travail ?), mais sur la validité de ce que j'appelle (à titre d'hypothèse) une relation co-prédicative (le fera-t-il sérieusement ?).

Enfin, un adverbe peut être *intraprédicatif* (115 : *abnormally* est incident à *pale* ; 116 : *strikingly* est incident à *ugly*) :

115. She looked **abnormally** pale.

116. He was a **strikingly** ugly young man. (S. Saylor)

p. 179

A propos des circonstants, on empruntera ici encore un fragment de la taxinomie d'Eriksson. Ils peuvent se réaliser sous forme de syntagmes, de propositions ou de nexus.

Circonstants syntagmatiques

117. SN Il était rentré *le lendemain*

118. SAdv Et il observait *intensément* la femme (Simenon)

119. SP Le monde d'aujourd'hui est gouverné *par des imbéciles* (Montherlant)

120. S Inf Il partit *atteler* (Lacretelle)

Circonstants propositionnels

⁴⁶ Cf. Guimier 1996.

⁴⁷ C'est la relation <he-do the job> qui est qualifiée, autrement dit la relation entre le sujet et le prédicat.

121. Prop « relative⁴⁸ » [Prop intégrative adverbiale] Elle m'a dit d'aller coucher où je voudrais (Hougron)

122. Prop « circonstancielle » Antoine priait pour que son père mourût dans le courant de la semaine (Aymé) (??⁴⁹)

Nexus circonstants, qu'Eriksson nomme nexus « subordonnés de proposition »⁵⁰

123. *Le spectacle fini*, on en faisait quelques commentaires (Aymé)

124. *Avec mon père et ma mère malades*, il fallait que je m'occupe de tout (Green)

125. *Moi vivante*, il ne verra pas Louise (Green)

La frontière entre circonstants et appositions est difficile à tracer à plus d'un titre. Ainsi, à partir des observations faites plus haut, je retiens pour définitoire de l'apposition et l'incidence à un support nominal **et**, en l'absence de co-prédictat verbal (cf. § 5.1 et 5.2) la syndèse (relation d'identification entre support et co-prédictat). À propos des exemples suivants, tous les auteurs ne tombent pas nécessairement d'accord.

123. *Le spectacle fini*, on en faisait quelques commentaires. (circonstant)

126. *Tête en l'air*, il est entré dans la chambre voisine. (apposition)

127. Un petit homme est entré, *un papier à la main*. (circonstant)

– Dans le premier exemple (123), on a affaire à un circonstant (incidence du nexus absolu *le spectacle fini* à la relation d'incidence structurant *on en faisait quelques commentaires*) ;

– dans le second (126), on a affaire à une apposition (incidence de *tête en l'air* à *il* et syndèse à l'intérieur de la relation <*il = tête en l'air*> ; glose : *il est / était tête en l'air*) ;

– dans le troisième (127), on a affaire à un circonstant (incidence du nexus absolu *un papier à la main* à *Un petit homme est entré* => *Le petit homme avait un papier à la main* ; pas de syndèse : ?**Le petit homme était un papier à la main*)

p. 180

A propos de l'identité de traitement des appositions et des circonstants, je terminerai par six transcriptions d'enregistrements (128-133) réalisés à la radio, qui illustrent une tendance bien représentée : la transformation de circonstants et d'appositions en prédication.

Les tendances de ces enregistrements sont les suivantes : pas (ou presque pas) de coupure ; absence de chute intonative. Il en résulte une tendance à l'incorporation à la prédication principale, mais, paradoxalement, sous forme de prédication assertive, à l'aide du présentatif *c'est* (prédication standard) ; les ap-

⁴⁸ Où n'est pas un adjectif relatif, n'ayant pas d'antécédent, et la proposition n'est donc pas une relative, mais une intégrative adverbiale (à fonction syntaxique circonstancielle).

⁴⁹ Plutôt qu'à une proposition « circonstancielle », on peut se demander si l'on n'a pas affaire ici à une complétive (essentielle) du verbe : Antoine ne prie pas dans tel but ; sa prière a plutôt un contenu visé.

⁵⁰ Un nexus circonstant peut aussi être circonstant d'un autre nexus.

parences de l'aberration syntaxique sont réunies, mais ce phénomène met peut-être en évidence une caractéristique commune aux appositions et à certains circonstants : celle d'être précisément des phénomènes co-prédicatifs (transformés ici en prédications).

128. Isabelle Ruiz, 44 ans, était cuisinière au B*** **c'est le prieuré du père Augustin** et comme d'autres elle dit sa déception du père supérieur que comme les autres elle vénérât (Brigitte Péru, France Bl. Provence) [apposition transformée en prédication : attribut]

129. L'homme est poursuivi après la mort de 14 personnes dans l'incendie de l'établissement **c'était en décembre 1998**. (France Info) [circonstant transformé en prédication : attribut locatif]

130. Nous verrons [...] pourquoi dans ce pays [la Lituanie] le taux de mortalité dépasse le taux de natalité **c'est très rare**. (France Info) [apposition appréciative transformée en prédication : attribut]

131. On passe au(x) sport(s) maintenant : France-Nouvelle-Zélande de rugby **ce sera tout à l'heure à 10 heures**. (France Info) [circonstant transformé en prédication : attribut locatif]

132. Merci Guillaume et... éclairage dans le journal de 13h30 également **c'est dans quelques minutes**. (France Info) [circonstant transformé en attribut locatif]

133. Michael Jackson avait déjà été inquiété par la justice **c'était il y a dix ans**. (France Info) [circonstant transformé en attribut locatif]

Les appositions et les circonstants reçoivent ici un traitement identique. Ce phénomène donne à penser qu'il existe une possibilité de regroupement de la fonction appositive et de la fonction circonstancielle à l'intérieur d'un vaste paradigme correspondant à la fonction co-prédicative et contenant deux sous-paradigmes en fonction de la relation d'incidence (incidence à un support nominal dans le cas des appositions ; incidence à une relation d'incidence dans celui des circonstants).

J'ajouterai quatre remarques.

1) L'intégration prosodique (aberrante puisqu'on accole une prédication à une autre prédication sans délimitation) n'est pas réalisée de la même façon par tous les journalistes. Certains marquent une petite pause.

2) Le phénomène observé ici semble se généraliser, sous la forme de deux prédications bien délimitées, prosodiquement et donc syntaxiquement.

3) Les seuls circonstants concernés sont ceux qui sont susceptibles de devenir attributs locatifs, donc les circonstants spatio-temporels.

p. 181

4) C'est l'occasion de rappeler que la référence aux événements possède une syntaxe particulière (cf. note 2) : les syntagmes nominaux référant aux événements sont les seuls syntagmes susceptibles de recevoir des circonstants, à la fois adnominaux et toujours incidents à une mise en relation. Exemple prélevé ci-dessus (129) et dans lequel je rétablis un circonstant :

129'. L'homme est poursuivi après la mort de 14 personnes dans l'incendie de l'établissement **en décembre 1998**.

On observe les incompatibilités et les compatibilités suivantes :

- *l'établissement en décembre 1998 [pas de référence à un événement]
- *l'incendie en décembre 1998 [référence à un événement, mais la relation qui se reconstruit derrière l'événement *l'incendie de...* est perdue]
- l'incendie de décembre 1998 [intégration du repérage temporel sous forme de complément de nom (épithète), *de décembre 1998*]
- la mort de 14 personnes en décembre 1998 [référence anaphorique à un événement, gardant la trace d'une mise en relation : *la mort de 14 personnes*]
- l'incendie de l'établissement en décembre 1998 [idem]
- ?après la mort de 14 personnes en décembre 1998 [double repérage : estompe la pertinence de la datation]
- ?après l'incendie de l'établissement en décembre 1998 [idem]
- Après la mort de 14 personnes dans l'incendie de l'établissement en décembre 1998 [triple repérage référentiel :

1) repérage référentiel de *L'homme est poursuivi* par rapport à la cause des poursuites (*la mort de 14 personnes*) ; repérage opéré via la fonction diastématique de la préposition *après* ;

2) repérage référentiel de l'événement 1 (*la mort de 14 personnes*) par rapport à l'événement 2 (*l'incendie de l'établissement*) ; repérage opéré via la préposition *dans* ;

3) repérage de l'incidence (opérée par *dans* ; cf. ci-dessus) de la représentation de l'événement 2 (*l'incendie de l'établissement*) à la représentation de l'événement 1 (*la mort de 14 personnes*) par rapport à un repère temporel (*en décembre 1998*) ; repérage temporel opéré via la préposition *en*.

Ce dernier repérage se fait donc toujours par incidence à une relation d'incidence.

Conclusions

La qualification a été envisagée ici au sens large, l'attribut comme prédicat, l'apposition comme co-prédicat, l'épithète comme qualification (caractérisation) intégrée au syntagme nominal.

Dans la structure fonctionnelle, la prédication de propriété peut être verbale ou non verbale. C'est dans ce deuxième cas qu'elle suscite la présence d'une copule et reçoit un fonctionnement d'attribut.

p. 182

La relation sémantico-référentielle de liage qui s'opère entre toute qualification non verbale et son support est une syndèse (une identification au sens large) : *Elle est généreuse* (attribut) / *C'est une femme généreuse* (épithète) / *Généreuse, elle lui accordait son aide sans compter* (apposition, autrement dit co-prédicat). L'accord, en français, est un indice (syntaxique) d'incidence et un indice (sémantico-référentiel) de syndèse.

Le paradigme des épithètes et celui des appositions sont les mêmes que celui des attributs, à deux différences près : les deux premiers comportent des syn-

tagmes participiaux et des propositions relatives à antécédent exprimé, incompatibles avec la présence d'une copule et donc avec la fonction d'attribut puisqu'on a alors affaire à des prédicats verbaux.

La définition étroite de l'apposition (Huddleston & Pullum 2002) ne se justifie en rien : elle mène à un cas particulier d'épithète coréférentielle, comme le montre F. Neveu (2000).

Pour cette raison, la définition de l'apposition adoptée ici est la définition large que donne M. Wilmet : on a affaire à un phénomène d'ordre co-prédicatif sur support nominal, et non à un phénomène d'expansion du syntagme nominal support. *Généreuse*, apposition de *elle* (dans *Généreuse*, *elle lui accordait son aide sans compter*), mais ne peut être une « épithète détachée » de *elle*, qui n'admet jamais d'épithète (ce qui fait de la notion d'« épithète détachée » une source de confusion inutile), et ne peut qu'entrer dans un assemblage prédicatif ou co-prédicatif. Les appositions ne sont pas toujours amovibles et sont indifférentes à la fonction de leur support.

Les circonstants, enfin, ont été envisagés comme un cas particulier de qualification, qualification incidente à une relation d'incidence. Cette propriété continue de se vérifier dans les représentations nominalisées d'événements, à condition que ces représentations soient sous forme de relations. J'ai par ailleurs envisagé – à approfondir – un faisceau de structures permettant de qualifier un contenu propositionnel : circonstant ; assertion de jugement appréciatif ou épistémique sur contenu extraposé ; co-assertion appréciative (ou épistémique) – relative appositive – sur antécédent phrastique. J'ai enfin émis l'hypothèse, qui reste à explorer, d'une même appartenance à un paradigme des co-prédicats, à partir de certaines propriétés communes aux circonstants et aux appositions : leur dépendance par rapport à un substrat prédicatif, leur repérage énonciatif par indexation sur ce substrat, et une même possibilité pour les appositions et pour les circonstants spatio-temporels (adjoints extraprédicatifs endophrastiques ; cf. C. Guimier) de perdre, en français oral du XXI^{ème} siècle, leur statut co-prédicatif pour devenir prédicats à part entière (attributs) dans une structure concurrente.

Bibliographie

BENVENISTE Emile, 1966, « La phrase relative, problème de syntaxe générale », in *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris Gallimard, Tel.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2009, « Les nexus nominaux », in *La prédication*, dir. Jean-Marie MERLE, *Faits de Langues* n° 31-32, Paris, Ophrys, p. 167-178.

P. 183

COMBETTES Bernard, 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris / Gap, Ophrys.

CULIOLI Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation – tome 1 : Opérations et représentations*, Paris : Ophrys.

- , 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation – tome 2 : Formalisation et opérations de repérage*, Paris : Ophrys.
- , 1999b, *Pour une linguistique de l'énonciation – tome 3 : Domaine notionnel*, Paris : Ophrys.
- DAMOURETTE Jacques et Édouard PICHON, 1911-1940, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. 7 volumes, Paris : Editions d'Artrey 1936, réimp. 1970.
- DESURMONT Christopher, 2003, « Sur l'ordre des adjectifs descriptifs », in *Sigma Anglophonia* n° 14, dir. Jean-Rémi LAPAIRE, Renaud MÉRY & Wilfrid ROTGÉ, Presses Universitaires du Mirail.
- DUBOIS-CHARLIER Françoise & Béatrice VAUTHERIN, 1997, *Syntaxe anglaise*, Paris, Vuibert.
- DUBOIS-CHARLIER Françoise, 1999, « Les relatives en américain contemporain », in *Sigma* n°6, dir. Renaud MÉRY, Jean-Rémi LAPAIRE & Wilfrid ROTGÉ, Toulouse, PUM.
- ERIKSSON Olof, 1993, *La phrase française*, Romanica gothoburgensia, XLII, Göteborg, Suède.
- GARDES TAMINE Joëlle, 2004, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.
- GUILLAUME Gustave 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
- GUIMIER Claude, 1996, *Les adverbes du français*, Paris / Gap, Ophrys.
- HERSLUND Michael, « Le participe présent comme co-verbe », 2000, in *Langue française* n° 127, dir. Pierre CADIOT & Naoyo FURUKAWA, Paris, Larousse, p. 86-94.
- HUDDLESTON Rodney & Geoffrey K. PULLUM, 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press.
- JESPERSEN Otto, 1924, *The Philosophy of Grammar*, Londres, George Allen & Unwin.
Traduction française : Anne-Marie LÉONARD, 1971, *La philosophie de la grammaire*, Paris, Tel, Gallimard.
- JOLY André & Dairine O'KELLY, 1990, *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.
- KHALIFA Jean-Charles, 2004, « Identification : quelle pertinence pour l'énoncé complexe ? », in *L'identification*, dir. Jean-Claude SOUESME, *Cycnos* Vol. 21, n° 1, Université de Nice.
- LALLOT Jean, 1994, dir., Archives et documents de la société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, seconde série n°10, décembre 1994, Paris 7 et SHESL.
- LOOCK Rudy, 2004, « Les fonctions des propositions relatives 'appositives' en discours », <http://www.univ-pau.fr/ANGLAIS/alaes/04/wh.htm>.
p. 184
- MERLE Jean-Marie, 2006, « Wh- et la référence qualitative aux paradigmes », in *Le Qualitatif*, dir. Jean-Claude SOUESME, *Cycnos*, vol. 23, n° 1, Université de Nice, p. 25-43 ;
<http://revel.unice.fr/cycnos/personne.html?type=auteur&id=294>.

- , 2008, Prépositions et aspect, *L'Information grammaticale*, n° 117, dir. Danielle LEEMAN, Louvain / Paris, Peeters, p. 52-56 ; <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00433875/fr/>.
- , 2009a, « La prédication : présentation générale », in *La prédication*, dir. Jean-Marie MERLE, *Faits de Langues* n° 31-32, Paris, Ophrys, p. 5-12 ; <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00374896>.
- , 2009b, « Les constructions participiales en anglais », in *La prédication*, dir. Jean-Marie MERLE, *Faits de Langues* n° 31-32, Paris, Ophrys, p. 413-422 ; <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00433874/fr/>.
- MILLER Philip & Brian LOWREY, 2003, « La complémentation des verbes de perception en anglais et en français », in *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, dir. Philip MILLER & Anne ZRIBI-HERTZ, collection *Sciences du Langage*, Presses Universitaires de Vincennes, p. 131-188.
- MULLER Claude, 2000, « Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale », 2000, in *Langue française* n° 127, dir. Pierre CADIOT & Naoyo FURUKAWA, Paris, Larousse, p. 21-35.
- , 2009, « La relation au verbe principal dans les relatives prédicatives en français », in *La prédication*, dir. Jean-Marie MERLE, *Faits de Langues* n° 31-32, Paris, Ophrys, p. 337-346.
- NEVEU Franck, 2000, « L'apposition: concepts, niveaux, domaines », in *Nouvelles recherches sur l'apposition*, *Langue française* n° 125, Paris, Larousse.
- NOAILLY Michelle, 1999, *L'adjectif en français*, Paris / Gap, Ophrys.
- QUIRK Randolph & alii, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Londres, Longman.
- TESNIÈRE Lucien, 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- WILLEMS Dominique & Bart DEFRAncQ, « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », 2000, *Langue française* n° 127, dir. Pierre CADIOT & Naoyo FURUKAWA, Paris, Larousse, p. 6-20.
- WILMET Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot.
- , 1997b, « L'apposition : une fonction à réestimer », in Georges KLEIBER & Martin RIEGEL (dir), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévales et générales offertes à Robert Martin*, Louvain-La-Neuve, Duculot, p. 413-422.